

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 48 (1951)
Heft: 8

Rubrik: Technique apicole ; Échos de partout

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



TECHNIQUE APICOLE

Essaims artificiels : Expériences personnelles

Juillet est le mois qui convient le mieux à la formation d'essaims artificiels car les conditions sont favorables pour qui a la chance de pouvoir extraire du miel.

Il suffit d'avoir à sa disposition une caisse à essaim, simple, légère, bien aérée par les côtés. Le dessus d'une seule pièce, percé d'un trou d'aération formé par du treillis, d'un second trou, libre, suffisant pour l'introduction d'un tube en treillis, et d'un troisième trou d'un décimètre environ de diamètre, propre à recevoir un large entonnoir de cuisine.

Pour une bonne réussite il est important d'avoir son matériel à port de main, d'être calme et de travailler d'après un plan bien conçu.

Environ deux kilos d'abeilles seront prélevés ici et là dans les hausses des colonies fortes, non directement sur les bords où se tiennent plutôt les vieilles abeilles, ni au milieu où nous risquons d'en prendre de trop jeunes, mais entre deux pour réussir mieux sur des nourricières. Quand on se sera assuré que la reine n'est pas sur les cadres prélevés, on les secoue d'un coup sec au-dessus de l'entonnoir que l'on recouvre chaque fois entre les introductions successives.

Puis, on ferme soigneusement la caisse et on la met au frais, de préférence à la cave où les bestioles se calmeront plus vite. Pendant ce temps la reine, forte, marquée, tirée de nos propres nuclei ou achetée chez un fournisseur sûr, est introduite dans un tube légèrement conique, fait de treillis enroulé, fermé à une extrémité par un bouchon, à l'autre avec de la nourriture faite de sucre à glacer et de miel. La reine y est introduite seule.

Sitôt après, le tube est introduit dans la caisse où sont les abeilles, la nourriture contre en bas. Au bout d'un quart d'heure la tranquillité se fait, les abeilles sentent l'odeur de la reine, trouvent la nourriture et forment la grappe qui se suspend au plafond.

Vingt-quatre heures après, l'essaim peut être introduit dans sa ruche en soulevant délicatement le couvercle de la caisse et en le secouant au-dessus de cinq à six cadres de cire gaufrée neuve, après avoir, bien entendu, rapporté la caisse à côté de la ruche. Le trou de vol sera ramené à deux centimètres et le nourrissement se fera à raison de cinq à dix litres de sirop suivant le temps.

Ce procédé m'a toujours réussi et on peut le modifier en opérant directement dans la ruche à condition que son dessus ait une planche assez large pour contenir les trous.

Je souhaite bonne chance à mes collègues qui voudront essayer le procédé et je leur adresse un cordial salut apicole.

G. WINTERSTEIN, *section de Lucens.*



ECHOS DE PARTOUT

Saviez-vous que...

- la guêpe est avant-tout carnassière, parfois frugivore. C'est un hyménoptère porte-aiguillon nourrissant ses larves de bouillie produite à l'aide de proies mortes ou vivantes, et s'alimentant presque exclusivement de nectar ;
- les larves de la mite des abeilles s'entre-dévorent pour compléter la quantité d'azote qui manque à leur nourriture ;
- l'action du venin d'abeille varie suivant la période de l'année, de l'état physiologique des insectes, des conditions atmosphériques et de maints autres facteurs dépendant du milieu ;
- le grand Charlemagne possédait des abeilles. Sur chacune de ses terres un homme était affecté à leur culture ;
- la sensibilité particulière de certaines personnes au venin d'abeilles est dû à une déficience en calcium de leur organisme.

Que fait-on en Belgique dans le domaine de la sélection ?

La Fédération liégeoise d'apiculture d'un commun accord avec son Ecole provinciale, et son centre d'élevage, sera bientôt à même de présenter une lignée, fruit de plus de 40 ans de sélection (un seul essaim sur 150 colonies pendant 3 ans), ajoutant à toutes les qualités requises, celle de « non essaimeuse ».

La gelée royale aurait une action sur la mémoire

Nous lisons dans la *Gazette Apicole* qu'un apiculteur français s'est fait des injections intramusculaires à base de gelée royale. L'effet de ces injections serait de 3 à 4 mois et provoqueraient un très net rajeunissement de la mémoire !

Un organisme énigmatique : **Acaromyces Laviae, semble s'attaquer à l'Acarapis Woodi**

M. P. Lavie, agent technique principal à la Station de Recherches apicoles des Bures-sur-Yvette (France) a découvert à l'intérieur des trachées prothoraciques d'un certain nombre d'abeilles fortement acariosées une sorte de champignon levuriforme, non encore déterminé avec précision, qui s'attaquerait aux acares et entraînerait leur mort sans entraîner celle de l'abeille. On peut se rendre compte de tout l'intérêt que la découverte de cet organisme peut susciter pour le traitement de l'acariose.

Un nouveau rayon pour les ruches d'abeilles

Malgré toutes les précautions prises par l'apiculteur on observe parfois des effondrements de rayons sous l'action de leur propre poids, de celui des abeilles et aussi des secousses pendant le transport pastoral.

On conçoit sans peine que l'effort de traction agissant sur la feuille, presque nul vers le bas de la fondation, va en accentuant jusqu'en haut du cadre où la dite fondation supporte le poids total.

Or,, de même qu'une branche d'arbre doit sa solidité au fait que la partie qui tient au tronc est plus grosse que l'extrémité, de même il est évident que la fondation résistera d'autant plus que son épaisseur ira en augmentant de bas en haut.

Il résulte de ces observations que les fondations en cire actuelles sont plus épaisses qu'il n'est utile dans le bas du cadre tandis que l'épaisseur gagnerait à être renforcée dans la partie haute.

Les Etablissements Alphandéry (Montfavet) recherchaient depuis plusieurs années des machines qui réalisent ce perfectionnement. Ils les ont enfin mises au point et les fondations qui sortent de ces machines se caractérisent par une épaisseur qui va en augmentant depuis la base vers le haut.

En vue d'éviter que le prix de la fondation soit augmenté par suite d'un apport inutile de cire, la feuille comporte dans sa partie basse une épaisseur légèrement plus faible et au contraire plus épaisse dans la partie haute. On parvient ainsi à obtenir une fondation qui a le même poids que la fondation actuelle. Les essais entrepris ont démontré que non seulement cette cire répondait aux résultats recherchés mais encore que par son mode de structure elle était incassable en hiver et résistait à la chaleur en été, d'où son nom de « Thermocire ».

Cette importante amélioration dans la fabrication de la cire gaufrée qui est couverte par un brevet fait déjà l'objet de nombreux commentaires très favorables dans la presse apicole étrangère.

Paul ZIMMERMANN.